



# BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

## PROCES-VERBAL

REUNION du 14 AVRIL 2026 – 18h30

---

**Présidence :** BROSSARD Christophe

---

**Présents :** BOUCHER Eric, CHEVALLIER Martine, GILLET Jean-Claude, MARTINS COIMBRA Jean-Claude, MICHAU Gilles.

---

**Invité :** COUTANT Nicolas.

---

**Excusés :** DURAND Fabrice (Directeur administratif), GABUT Thierry.

---

En préambule, le Bureau marque une minute de silence en la mémoire de M. Jean-Pierre ESCALETES, ancien Président de la FFF entre 2005 et 2010 et M. Jean LECOMTE, ancien Secrétaire Général du District d'Indre-et-Loire.

### **1- INTERVENTIONS DU PRESIDENT et DU SECRETAIRE GENERAL**

#### **1.1- Informations nationales**

##### **1.1.1- Discipline**

Le Président informe la participation de Fabrice DURAND, directeur administratif au séminaire des référents administratifs de district au siège de la FFF les 1<sup>er</sup> et 2 avril dernier. Les ateliers proposés liés à la gestion du temps de travail ont été jugés satisfaisants.

##### **1.2.1- Informatique**

Le Président informe de la création d'une nouvelle Interface digitale des compétitions. Elle sera déployée sur le site internet pour la consultation des compétitions à partir de la saison prochaine. Ce dispositif sera accessible à tous les utilisateurs, indépendamment de l'interface Footclubs.

##### **1.1.3- Dispositifs « clubs, lieux de vie »**

Le dispositif « Club Ambassadeur » du dispositif fédéral « clubs, lieux de vie » est arrêté à l'issue de la présente saison par la FFF. la fédération souhaite retravailler sa forme, stoppant ainsi les déploiements prévus pour la saison 2025-2026. Les clubs seront informés des nouvelles directives par la Fédération ultérieurement.

##### **1.1.4- Compétitions**

Le Président présente le calendrier des compétitions nationales et régionales 2026-2027. La reprise des championnats de National 2 et National 3 ainsi que les dates de la Coupe de France. Les compétitions départementales conserveront leur priorité sur les matchs régionaux lors des trois dates réservées par la Ligue.

#### **2.1- Informations régionales**

##### **2.1.1- Formation des cadres**

Le Président présente le projet de formation BMF par apprentissage enseigné la saison prochaine à Tours par la Ligue. Une promotion d'apprentis seront formés à Tours tout au long de la saison 2026-2027. Les cours se dérouleraient dans les locaux du District. Il est proposé qu'une participation financière de la Ligue pour le District serait ainsi contractualisée pour l'utilisation des locaux du District.

Le Bureau donne un avis favorable.

### 2.1.2- Communication

Dans le cadre des procédures de communication par email, il a été rappelé que les emails adressés à la Ligue doivent respecter une règle de formalisation, une pratique déjà en place au sein du District pour assurer la traçabilité des échanges.

### 2.2.3- Service civique

A la demande de la Ligue Centre Val de Loire, le District devaient régulariser des dossiers de service civique datant de la saison 2022-2023 car des attestations de formation n'ont jamais été transmises après la fin des contrats. Ce qui a conduit l'Etat à demander un remboursement rétroactif de 11 000 € à la Ligue Centre Val de Loire, détentrice de l'agrément des services civiques. Les clubs concernés devront fournir les documents manquants avant le 30 avril pour éviter une retenue financière par volontaire.

### 2.2.4- Communication

Une action de communication pour la finale régionale du 26 avril a été coordonnée avec les services de la Ligue et des districts.

## **2.2- Informations départementales**

### 1.2.1- Discipline

Le Président évoque les deux agressions d'arbitres du week-end dernier : la première à Sainte-Catherine-de-Fierbois et la seconde à Véretz.

Le Bureau s'offusque de ces graves incivilités qui ternissent l'image du football amateur dans le département. Les procédures ont été lancées, incluant un dépôt de plainte et une collaboration avec la gendarmerie pour traiter ces violences au titre de la Convention qui lie les services de la Préfecture, l'U.N.A.F. 37 et le District.

Nicolas COUTANT, membre de la Commission de discipline évoque ce sujet sensible des agressions sur des arbitres. La Commission départementale de discipline devra prendre ses responsabilités après les rapports d'instructions.

Un communiqué officiel a été diffusé par le District et la Ligue pour condamner ces actes. Malgré des difficultés techniques rencontrées par la presse pour accéder au document, le District a choisi de maintenir une communication sobre et axée sur l'action plutôt que sur le débat prolongé. Des entretiens avec la presse locale, notamment La Nouvelle République, sont prévus pour aborder la situation actuelle sans pour autant divulguer de noms ou de détails sensibles. Le District souhaitant centraliser l'information pour éviter les erreurs de communication

Le Président évoque le processus de choix des instructeurs disciplinaires. Une échange entre les membres du Bureau évoque sur la situation actuelle. Des vérifications seront effectuées sur l'éventuelle réglementation. En l'absence de contre-indication, les nominations des instructeurs disciplinaires seront prises par le Bureau du Comité de direction.

### 1.2.2- Lutte contre les incivilités

Le Secrétaire Général évoque la nécessité de déclarer « à risque » le match de Coupe Groupama seniors. St PIERRE AUBRIERE – MONNAIE.

Le Bureau donne son accord.

### 1.2.3- Partenariat privé

Le Président fait un point du partenariat Family Park. Les ventes se poursuivent. Il n'y a pas eu de vente lors du Festival U13.

Au titre du partenariat national FFF – Coca Cola, un stock important de canettes a été déchargé avec l'aide de bénévoles, bien que certains techniciens aient exprimé leur mécontentement face aux conditions logistiques. Ces boissons sont distribuées progressivement lors d'actions spécifiques, telles que des stages ou des événements comme le festival F13 dernièrement.

### 1.2.4- Finances

Le Président évoque les difficultés de trésorerie du District fin mars. Ces difficultés ont entraîné un léger décalage dans le paiement des salaires, des fournisseurs et des indemnités des officiels. La situation est en cours de régularisation grâce à des virements entrants et une gestion rigoureuse des comptes bancaires.

#### 1.2.5- Expérimentation caméras arbitres

Le Secrétaire Général évoque le suivi caméras arbitres. Les cinq caméras sont désormais fonctionnelles suite à un réapprovisionnement en attaches.

#### 1.2.6- Football collèges

Le collège Ronsard de Tours a demandé le prêt d'un véhicule ou une aide financière pour un déplacement lointain suite à une qualification de leur équipe UNSS.

Le Bureau réaffirme que le District ne prête plus ses véhicules de service aux clubs et autres entités. Aucun budget n'est prévu non plus à cet effet. Cependant, le District a convenu d'offrir du matériel, comme des ballons, en échange d'une sensibilisation des jeunes filles à l'arbitrage.

#### 1.2.7- Social

Le Président évoque la fermeture éventuelle du secrétariat du District vendredi 15 mai pour effectuer le Pont de l'Ascension. Après discussion au sein des membres, le Bureau donne un avis favorable. La permanence téléphonique des élus sera mise en place dès le mercredi 13 mai au soir. Un communiqué sera effectué sur le site internet du District. Des réponses automatiques de la messagerie du secrétariat du District durant le week-end indiqueront le numéro d'appel de la permanence téléphonique.

Le Président évoque les dispositions à prendre pour la Journée de solidarité. Il est proposé de la fixer au Lundi de Pentecôte, le 25 mai. Les quatre salariés concernés déposeront un jour de RTT ou des heures de récupération sur cette journée.

Nicolas COUTANT, Président de la Commission Jeunes et technique évoque la difficulté pour déterminer une date de réunion commune compte tenu des emplois du temps divers de chacun. Il évoque également le suivi des diplômés fédéraux. Le suivi des stagiaires en diplôme fédéral par les techniciens et tuteurs a été abordé, soulignant une charge de travail importante. Bien que l'encadrement soit jugé nécessaire, une réflexion est en cours pour mieux optimiser les temps de travail et harmoniser les observations lors des interventions en club.

Le Président informe le Bureau du recrutement de Camille SORIANO comme Conseillère technique en arbitrage, future salariée de la Ligue et mise à disposition pour les districts d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher. Elle débutera ses fonctions le 18 mai. Son contrat sera établi sur une base de 80 %, avec une répartition du temps de travail entre les districts.

Le Bureau valide ce choix.

Le Président informe les directives fédérales décidées par la FFF pour la création d'un poste de Conseiller en développement associatif à compter de la saison prochaine. Il est possible de recruter un conseiller en développement en contrat à durée indéterminée seulement. Le poste sera financé par une aide fédérale sur trois ans. Le maintien des aides fédérales au-delà de 2029 peut être envisagé. Concernant le District d'Indre-et-Loire, une décision officielle sur ce recrutement sera actée lors du Comité de directeur du 1er juin, après analyse des projections financières.

#### 1.2.8- Intendance

Le Président évoque les problèmes liés à l'utilisation des véhicules de service du District. Il est demandé aux utilisateurs de respecter les consignes et de laisser les véhicules propres après utilisation.

#### 1.2.9- Groupement

Le Bureau est informé de la réception du projet de groupement entre les clubs de CHARNIZAY-ST FLOVIER, YZEURES-PREUILLY (37) et MARTIZAY (36). L'étude de ce projet est évoquée en annexe.

Le Bureau donne un avis favorable à ce projet et transmet au District de l'Indre pour information et à la Ligue Centre Val de Loire pour suite à donner.

#### 1.2.10- Vie des commissions

Le Bureau est informé de la candidature de M. Pascal FOUGERON pour intégrer plusieurs commissions du District : appel général, discipline, accompagnement des clubs, éthique sportive.

Considérant l'avis favorable des présidents de commissions concernés,

Considérant que la personne est licenciée FFF,

Le Bureau donne un avis favorable dans l'attente de l'adoption de cette présente décision par la Comité de direction.

#### 1.2.11- Vie des élus

Une réception est organisée jeudi 16 avril à 17h30 à l'issue d'une certification fédérale organisée dans les locaux du District pour célébrer les 100 ans de Gilbert DELION, ancien conseiller technique du District dans les années 1980. L'événement réunira les élus du Bureau, les salariés et des invités de la Fédération. Des discours seront prononcés par les représentants du District, de l'A.E.F 37 et de la Fédération pour cet hommage.

Le Secrétaire Général revient sur le décès de Jean LECOMTE, ancien Secrétaire Général du District. Un message de condoléances officiel sera adressé à la famille et publié sur le site. Une gerbe sera également déposée au nom du District lors des obsèques.

#### 1.2.12- Communication

Le Président informe le Bureau du projet de s'équiper d'un pupitre et d'un mur d'image aux couleurs du District. Dans l'attente du devis, le Bureau donne un avis favorable.

#### 1.2.13- Valorisation du bénévolat

Le Bureau est informé de l'organisation de la Journée nationale des bénévoles les 22 et 23 mai prochain. La liste des six volontaires doit être transmise à la Ligue avant le 30 avril. Les critères d'éligibilité exigent d'être dirigeant et de justifier d'au moins sept ans de licence Dirigeants. L'organisation et les échanges avec la délégation seront assurés en interne pour garantir le suivi du processus.

#### 1.2.14- Vie des clubs

Une rencontre a eu lieu avec les représentants de l'US JOUE PORTUGAIS afin d'apaiser les tensions liées à une décision disciplinaire. L'échange a été jugé positif. Les dirigeants du club ont exprimé leurs préoccupations. Le District a réaffirmé l'équité dont il fait preuve avec ses clubs et sa volonté de ne pas cibler spécifiquement ce club.

Une réunion s'est tenue avec le club de l'AUBRIERE ST PIERRE suite à des interrogations sur une éventuelle reprise de club ou fusion. Le District a clarifié les procédures et a conseillé au club de se rapprocher du maire tout en rappelant que le District ne peut pas intervenir directement dans la gestion interne des clubs.

Le District a été contacté par une nouvelle association se présentant comme A.S. LES AIGLES DE TOURAINE, qui souhaite collaborer avec l'organisation. Bien que déclarée officiellement en Préfecture, cette association n'est pas encore affiliée au district

#### 1.2.15- Service civique

Une discussion est engagée concernant le mécontentement de certains clubs vis-à-vis des relances effectuées pour la participation des services civiques aux réunions obligatoires. Il a été rappelé que la présence des services civiques, ou de leurs représentants, est une obligation contractuelle.

Il a été souligné la nécessité de maintenir une rigueur dans l'application des règles concernant les services civiques, notamment en ce qui concerne le suivi de leurs obligations de formation. Bien que des débats existent sur la méthode de communication et les sanctions, un consensus a été exprimé sur le fait que les clubs doivent respecter leurs engagements pour garantir le maintien des contrats

## **2- TOUR DE TABLE**

### **2.1- Informatique**

Jean-Claude MARTINS informe le Bureau de la poursuite de la gestion informatique au District avec une remise à niveau des matériels nécessaires.

### **2.2- Football féminin**

Gilles MICHAU informe le Bureau de sa réflexion sur les événements majeurs du District : la Journée Nationale des Débutants, la Promotion du football féminin et les journées de féminisation : pourquoi ne pas solliciter certains clubs afin de mieux les impliquer ? L'objectif serait de mieux les répartir les tâches au sein des clubs plutôt que de les regrouper systématiquement. Bien que des appels à candidatures aient été lancés, il est souligné que le processus décisionnel au sein du comité doit être renforcé pour mieux associer les clubs locaux à l'accueil de ces manifestations, malgré les contraintes logistiques et le manque de ressources humaines au sein de la commission.

### **2.3- Préformation**

Martine CHEVALLIER informe le Bureau que le Festival U13 s'est très bien déroulé sur les installations de Ballan-Miré le 28 mars dernier.

Le Bureau félicite et remercie l'UNION FOOT TOURAINE pour sa qualité d'accueil, de préparation et d'organisation de cet événement fédéral.

### **2.4- Lutte contre les incivilités**

Eric BOUCHER évoque l'action proposée par l'UNAF 37 pour soutenir les arbitres agressés récemment : prise de photos avant les coups d'envoi des matchs seniors pour une publication sur les supports de communication du District à l'issue du week-end des 25 et 26 avril.

**Christophe BROSSARD**



**Président**

**Eric BOUCHER**



**Secrétaire Général**

**ANNEXE1** : Etude du projet de création du groupement de clubs de jeunes YZEURES-PREUILLY U.S. – CHARNIZAY-ST FLOVIER A.S. – MARTIZAY

### **1- Date de réception du projet**

**Mardi 31 mars 2026 remis par mail**

**Commentaires District : Projet recevable. Pas de date précise d'échéance précisée par la Ligue. Néanmoins, l'échéance de début mai est envisagée.**

### **2- Distance entre les sièges sociaux des clubs**

**10.6 km selon Michelin le plus court entre Preuilly sur Claise et Martizay.**

**14,9 km selon Michelin le plus court entre Charnizay et Martizay.**

**8.2 km selon Michelin le plus court entre Preuilly et Charnizay.**

**Commentaires District : Projet recevable. Pas de restriction de distance dans les règlements. Le secteur géographique est cohérent.**

### **3- Type de groupement**

Type : le groupement sera affilié sous le numéro d'affiliation de l'U.S. YZEURES PREUILLY

**Commentaires District : Le groupement sera domicilié au siège social de l'U.S. YZEURES PREUILLY, soit à Preuilly sur Claise.**

### **4- Nom du futur groupement**

- Nom : ACADEMIE BRENNE TOURAINE FOOTBALL

**Commentaires District :**

**Le nouveau nom permet d'identifier la zone géographique du futur groupement.**

### **5- Politique sportive**

- \* Continuer à jouer sur les compétitions jeunes des deux départements : 36 et 37
- \* Maintenir les effectifs jeunes
- \* Améliorer la qualité de la formation.
- \* Renforcer l'attractivité des trois clubs sur le territoire
- \* Préparer l'avenir des équipes seniors des clubs du groupement

**Commentaires District :**

**Consolidation de l'entente existante entre les trois clubs depuis 4 ans.**

**Stratégie de développement de l'école de football en termes d'effectif dans toutes catégories masculines sur un territoire rural**

**Objectif à trois ans de développer le football féminin**

**Objectif d'obtenir le label école de football d'ici trois ans.**

**Pas d'objectif pour le futsal**

**Pas de volonté de développer le PEF, le football scolaire.**

### **6- Encadrement et organigramme technique**

- Volonté de consolider 1 ou 2 postes d'éducateurs salariés.

**Commentaires District :**

**Pas obligatoire de fournir le projet en terme d'encadrement.**

**Néanmoins, pas de description des diplômes d'éducateurs fournie, pas de volonté de former des éducateurs, pas d'organigramme des éducateurs fourni, pas de plan de formation des éducateurs fourni. L'absence d'organigramme sous-entend les manques en termes de certification et de diplômes dans chaque catégorie.**

## **7- Préviation des effectifs saison prochaine**

- Pas d'état des lieux présentés des effectifs pour la saison actuelle.
- Pas de prévision établie pour la saison prochaine des effectifs.

### **Commentaires District :**

**Pas obligatoire de fournir cette information dans le projet de groupement. Néanmoins, l'effectif de l'école de foot des trois clubs aujourd'hui est de 168 (MARTIZAY : 114, YZEURES : 44, CHARNIZAY : 10)**

## **8- Occupation des installations sportives**

- Pas d'état des lieux actuel des équipements à Charnizay, St Flovier, Martizay, Preuilly sur Claise et Preuilly sur Claise.
- Pas de prévision fournie d'utilisation des installations à Charnizay, St Flovier, Martizay, Preuilly sur Claise et Preuilly sur Claise.

### **Commentaires District :**

**Pas obligatoire de fournir cette information dans le projet de groupement. Néanmoins, cela serait intéressant pour identifier la future occupation des installations sportives.**

## **9- Organigramme dirigeants et vie associative**

- Le nom du correspondant est cité.
- Le Bureau du groupement sera celui du club de l'U.S. YZEURES-PREUILLY
- La gestion financière est précisée
- Couleurs des équipes : Rouge, jaune et noire définies.

### **Commentaires District :**

**Pas de Règlement Intérieur du groupement fourni. Pas de couleur du groupement à l'extérieur.**

## **10- Pièces administratives : PV, statuts, affiliation, Footclubs**

- Projet de groupement fourni
- Convention de groupement fourni
- PV des AG des trois clubs fournis.

**En conclusion, le District d'Indre-et-Loire donne un avis favorable à cette création du groupement, sous réserve de recevoir avant le 31 mai les pièces manquantes suivantes :**

- **La procédure sous Footclubs « Vie des clubs »**
- **les précisions sur la politique sportive, les diplômes des éducateurs, les prévisions des effectifs, les occupations des installations sportives, le règlement intérieur évoquées plus haut.**